

Commune de Gryon

Grille de lecture pour l'analyse de projets et préavis /rapport-préavis

La présente grille est prévue pour être utilisée comme outil d'aide à la décision. Elle est destinée à faire prendre conscience des différents enjeux et à stimuler la réflexion entourant les questions liées au développement durable. Par chapitre, les questions sont classées de la plus importante à la moins prioritaire.

A. Le projet est-il cohérent sur le plan économique ?

1. Le financement tient-il compte de la situation financière de la commune ? (endettement, autofinancement, cash-flow)
2. La conception du projet tient-elle compte des répercussions, effets indirects ?
3. Quelles parts du projet profitent concrètement à la population locale et de quelle manière ?
4. Quelles parts des coûts bénéficient à l'économie locale et autre (Gryon, District, canton, Suisse, étranger) ?
5. Les plus-values réalisées sont-elles réinvesties dans une perspective de développement durable et dans quel projet concret ?
6. A-t-on pris en compte une majorité d'impacts environnementaux (transports, matériaux, etc) et sociaux (conditions de production, santé, etc) ?
7. Le projet est-il rentable ?

B. Le projet est-il cohérent au niveau du tissu social ?

8. Quelles sont les répercussions du projet sur le marché du travail (maintien, suppression, création d'emploi) ?
9. Le projet satisfait-il pleinement les besoins des destinataires, compte tenu de l'objectif de base du projet ?
10. Y a-t-il participation des personnes concernées ?
11. Y a-t-il eu concertation et consultation du public ?
12. Le projet contribue-t-il à augmenter l'autonomie, la responsabilité et la solidarité au sein de la population ?

C. Le projet est-il cohérent au niveau de la protection de l'environnement ?

13. Est-il tenu compte de la capacité de renouvellement des ressources utilisées ?
14. Les impacts écologiques en amont et en aval sont-ils connus ?
15. Le projet préserve-t-il les ressources nécessaires à la vie ?
16. Le projet constitue-t-il un progrès du point de vue écologique ?

D. Le projet est-il cohérent sur le plan du développement durable ?

17. Le projet contribue-t-il à satisfaire les besoins des générations futures ?
18. Le projet prévoit-il une évaluation/adaptation périodique ?
19. Améliore-t-il sensiblement la qualité de vie de Gryon et ses habitants
20. Le projet contribue-t-il à améliorer la prise en compte des minorités ou différents groupes sociaux ?
21. Le projet est-il socialement pertinent ?
22. Le projet contribue-t-il à la réduction des inégalités ?

